

Envoyé en préfecture le 12/06/2023
 Reçu en préfecture le 12/06/2023
 Publié le **12 JUIN 2023**
 ID : 001-210103602-20230606-2023_24-DE

*République française
 Département de l'Ain*

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 06 juin 2023

En exercice : 18 L'an deux mille vingt-trois et le six juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 14 **Présents :** Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 17 **Absents excusés :** Janine BAIL (procuration à Emmanuelle LAURE), Loïc CHRISTIN (procuration à Michel BRULHART), Nicolas PIDOUX (procuration à Laurent IMBERTI)

Absent : Claude MOREIRA

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2023_24 - Objet : Attribution d'une subvention à l'association ECLAT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le montant des subventions versées annuellement aux associations a été acté lors du vote du budget du 28 mars 2023.

Une des associations normalement bénéficiaire ayant cessé son activité, le montant initialement budgétisé n'a pas été consommé en totalité, faisant apparaître un reliquat de 500 € au compte 6574 « Subvention de fonctionnement ».

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer cette somme à l'association ECLAT afin de soutenir leur projet « Les Eclathoniens », dont l'objectif est de permettre à certains bénéficiaires de l'association d'assister aux Jeux Paralympiques de Paris.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 500 € à l'association ECLAT pour soutenir leur projet « les Eclathoniens ».
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 « Subvention de fonctionnement ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser la présente décision.

Ainsi fait et délibéré.

**Le Maire,
 Michel BRULHART**


